Abidjan, le 15 Avril 2020

COMMUNIQUE

L'Union Parlementaire Africaine, dans son message du 13 Avril 2020, a fermement condamné les traitements discriminatoires et dégradants à l'égard des Africains résidant à Canton (République Populaire de Chine), dont certains ont été déclarés positifs du Covid-19. Elle s'est également jointe à la déclaration du Président de la Commission de l'Union Africaine sur cette situation.

Dans ce message, l'Union Parlementaire Africaine, tout en rejetant toute stigmatisation des étrangers en cette crise du Covid-19, a appelé les autorités chinoises à prendre des mesures visant à mettre un terme à de telles pratiques portant atteinte à la dignité humaine et qui ne vont pas dans le sens des liens privilégiés qui existent entre la République Populaire de Chine et l' Afrique.

L'Union Parlementaire Africaine se réjouit, aujourd'hui, des mesures prises et des assurances données par les autorités chinoises quant au traitement de tous les étrangers en Chine sur un pied d'égalité, d'une part, et à leur opposition à traiter différemment des personnes spécifiques, d'autre part. Elle salue particulièrement, dans la gestion sanitaire de ce pays, l'application du principe de non-discrimination, l'offre de services personnalisés et l'adoption de mesures d'hébergement pour les Africains sans abri.

Enfin, l'Union Parlementaire Africaine partage avec la République Populaire de Chine le souci commun de vaincre cette pandémie dans la discipline et avec un sens élevé de responsabilité, ce qui renforcera l'amitié et la solidarité sino-africaines.

Mohamed ALI HOUMED

Président du Comité Exécutif de l'Union Parlementaire Africaine Président de l'Assemblée Nationale de Djibouti

30, Bd Roume, B.P. V 314 Abidjan, Côte d'Ivoire Télécopie : (225) 20 30 44 05 à 09

Site Web : http://www.apunion.org

Téléphone : (225) 20 30 39 70 à 74 / 20 30 39 79 E-mail : <u>upa1@aviso.ci</u> ; <u>upa2@aviso.ci</u>